

Le retour d'un certain nombre de nos compatriotes qui ont résidé en pays étranger, provoque nécessairement certaines améliorations agricoles dans nos campagnes, qui sans leur précieux concours et leur savoir faire n'auraient pas été faites; il en est de même des industries agricoles jusqu'alors inconnues, et qu'ils savent mettre immédiatement en pratique, pour le plus grand avantage des cultivateurs empressés de s'associer aux innovations agricoles introduites dans la localité où ce compatriote est venu s'établir, comme cultivateur et industriel.

A ce point de vue, l'émigration de nos compatriotes en pays étranger peut avoir son utilité; mais cette émigration, pour ne pas nuire à notre agriculture, doit être limitée; elle ne devrait s'étendre qu'aux jeunes gens possédant certaines aptitudes dont ils sauraient tirer avantage par la pratique. De cette manière, à leur retour au pays, ils pourraient en faire bénéficier leurs compatriotes agriculteurs. Au moyen de certaines connaissances industrielles acquises en pays étranger, par l'expérience pratique de quelques années, ils pourraient à leur retour, posséder un atelier agricole, et mettre en même temps à profit leurs connaissances agricoles, offrant par ce moyen l'exemple de certaines perfections de culture, certaines améliorations foncières, avoir de beaux animaux et de beaux produits en récoltes de toutes sortes. Puis par la contagion de l'exemple et le spectacle des succès obtenus, étendre de proche en proche entre les cultivateurs les bonnes traditions et les bonnes pratiques agricoles.

*Les cercles agricoles.*—Les personnes qui désirent fonder des cercles agricoles ne doivent pas oublier que pour avoir droit au subsidé cette année, il faut que l'organisation soit complétée avant le premier mai prochain.

Les Cercles déjà existants, et qui désirent profiter de la nouvelle loi, devront s'organiser de nouveau.

On obtient les instructions et formules en s'adressant au Département de l'Agriculture à Québec.

— Un cercle agricole a été formé à Rimouski; le nom du vénérable évêque de ce diocèse, Mgr Blais, figure en tête de la liste de ses membres.

— Le département de l'Agriculture reçoit une foule de déclarations de cercles agricoles portant en tête le nom du curé de la paroisse.

*Circulaire importante pour les cultivateurs.*— Nous avons reçu une circulaire adressée par l'hon. Louis Beaubien, commissaire de l'Agriculture aux officiers et directeurs des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles de la province de Québec.

L'hon. Commissaire prie ces officiers de vouloir bien s'occuper incessamment des intérêts agricoles dans leurs districts respectifs, et de mettre au service de la cause de l'agriculture toute leur expérience et leur bon vouloir.

L'hon. Commissaire appelle leur attention sur la culture de la betterave à sucre, des fruits, des fourrages verts, sur l'industrie laitière, sur les silos, etc.

Il annonce une prime de \$20, qui sera payé à l'automne, à la personne qui aura construit en 1893 le meilleur silo et produit le meilleur ensilage.

A propos de la culture des fruits, l'hon. Commissaire rappelle le fait qu'en 1891, l'Angleterre seule a importé des pommes du Canada pour une valeur de \$1,300,000.

Il rappelle aussi aux cultivateurs qu'une bonne vache à lait ordinaire peut facilement produire de 5,000 à 6,000 livres de lait par année; aujourd'hui la production du lait par vache, chez les cultivateurs ne dépassent pas 3,000 lbs par an. Il y a donc là une perte de 3,000 livres de lait par an, par vache, faute de savoir et de bons soins.

### CAUSERIE AGRICOLE

Prospectus de l'école d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière

L'école d'Agriculture de Sainte-Anne a été fondée en 1859 par le Rév. Messire F. Pilote, alors supérieur du Collège, dans le but de donner l'enseignement nécessaire pour former de bons cultivateurs.

De toutes les mesures prises en faveur de l'agriculture par nos législateurs, la plus efficace est, sans contredit, l'extension donnée à l'enseignement agricole, dont la nécessité ne fait plus de doute pour personne. Est-il possible, en effet, de supposer qu'une branche aussi importante de l'activité humaine puisse rester soumise aux errements de la routine? Des connaissances sérieuses sont indispensables pour lui faire produire ce qu'on est en droit d'en attendre. Comment le cultivateur fera-t-il pour appliquer à son sol les engrais nécessaires, si la chimie n'intervient pour les lui indiquer? Sera-t-il en mesure d'utiliser toutes ces machines créées à son intention, s'il n'a quelques notions de mécanique pratique? Pourra-t-il faire un choix judicieux entre les plantes à cultiver, les placer dans le milieu le plus favorable, combattre efficacement les maladies qui les attaquent, si la botanique en le lui enseigne? Sur quelle base se fondera-t-il pour loger ses animaux comme il convient, leur fournir au meilleur compte la nourriture nécessaire, choisir ses races et ses individus et s'en débarrasser au temps propice, si les notions de zootechnie lui font défaut?